



SOURCES en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Recueil des réalisations du programme
« Sources en action »
2011-2015

Année 2014

Une démarche collective pour la restauration et la préservation de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Vienne.

Engagé en 2011, le programme « Sources en action » constitue une démarche d'envergure associant dix-sept maîtres d'ouvrages (collectivités ou associations) qui mènent des actions en faveur de la restauration et de la préservation des cours d'eau et zones humides du bassin de la Vienne amont (2440 km²). Ce programme pluriannuel est coordonné par le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin et l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne. Il fait l'objet d'un contrat territorial financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Limousin, l'Europe (dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature et du FEDER Régional) ainsi que les départements de la Creuse, de la Corrèze, de la Haute-Vienne et la Fédération Nationale pour la Pêche en France.

Ce programme a été fondé sur la base de diagnostics récents qui ont révélé la vulnérabilité des milieux aquatiques et des zones humides situés sur le haut bassin de la Vienne et ses affluents. En effet, malgré la richesse et la bonne qualité générale des milieux aquatiques, la ressource en eau n'en demeure pas moins fragile. Cette vulnérabilité se traduit notamment par la dégradation des berges et des lits des cours d'eau, la régression des zones humides, l'envasement et l'ensablement des ruisseaux ou encore la baisse de la qualité de l'eau et de la richesse biologique.

Afin d'enrayer cette dégradation et d'améliorer la qualité des rivières ainsi que le cadre de vie des habitants, le programme « Sources en action » comprend 500 actions représentant un montant total de 7,5 millions d'euros sur une durée de 5 ans. Ce programme d'actions ambitieux consiste notamment en la restauration et l'entretien des berges des cours d'eau, la diminution de l'impact des obstacles barrant les lits des cours d'eau, la restauration et la gestion des zones humides, la réduction de l'impact de certaines pratiques agricoles ou sylvicoles ainsi qu'une campagne de communication et de sensibilisation auprès des habitants, usagers et établissements scolaires. De nombreuses actions présentent un échéancier pluriannuel de réalisation.

Enfin, le programme « Sources en action » s'inscrit dans un objectif général de maintien et de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques à l'horizon 2015 (Directive Cadre européenne sur l'Eau).

En 2014, le programme « Sources en action » est arrivé dans sa 4^{ème} et avant dernière année de mise en œuvre. La dynamique est pleinement lancée et de nombreuses actions ont été conduites par les différents maîtres d'ouvrage du programme durant ces 4 années. Le recueil des réalisations 2014 permet ainsi de présenter de façon synthétique, les résultats des principales actions menées par thématique dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Sources en action ».

④ Principales thématiques

- 1/** Animation du programme Sources en action
- 2/** Acquisition de connaissances
- 3/** Réduction des dégradations morphologiques en milieu agricole
- 4/** Restauration de la continuité écologique
- 5/** Restauration-entretien des berges et du lit des cours d'eau
- 6/** Gestion et restauration des zones humides
- 7/** Gestion des étangs
- 8/** Gestion forestière
- 9/** Communication – Sensibilisation
Éducation à l'environnement
- 10/** Bilan financier général

1/ Animation du programme « Sources en action »

➤ Objectif

Animer et mettre en œuvre le programme d'actions du contrat territorial Vienne amont.

Descriptif général des actions

L'animation est un aspect primordial dans le cadre de la mise en œuvre des actions sur les cours d'eau et les milieux aquatiques. Au-delà de la mise en œuvre et du suivi technique des actions et des travaux, les techniciens constituent le lien entre les propriétaires, les riverains des cours d'eau, les agriculteurs, le grand public et les partenaires techniques et financiers. Les aspects administratifs sont également gérés généralement par les techniciens animateurs.

Dans l'organisation actuelle du programme « Sources en action », différents types de postes sont subventionnés et se répartissent selon différentes fonctions :

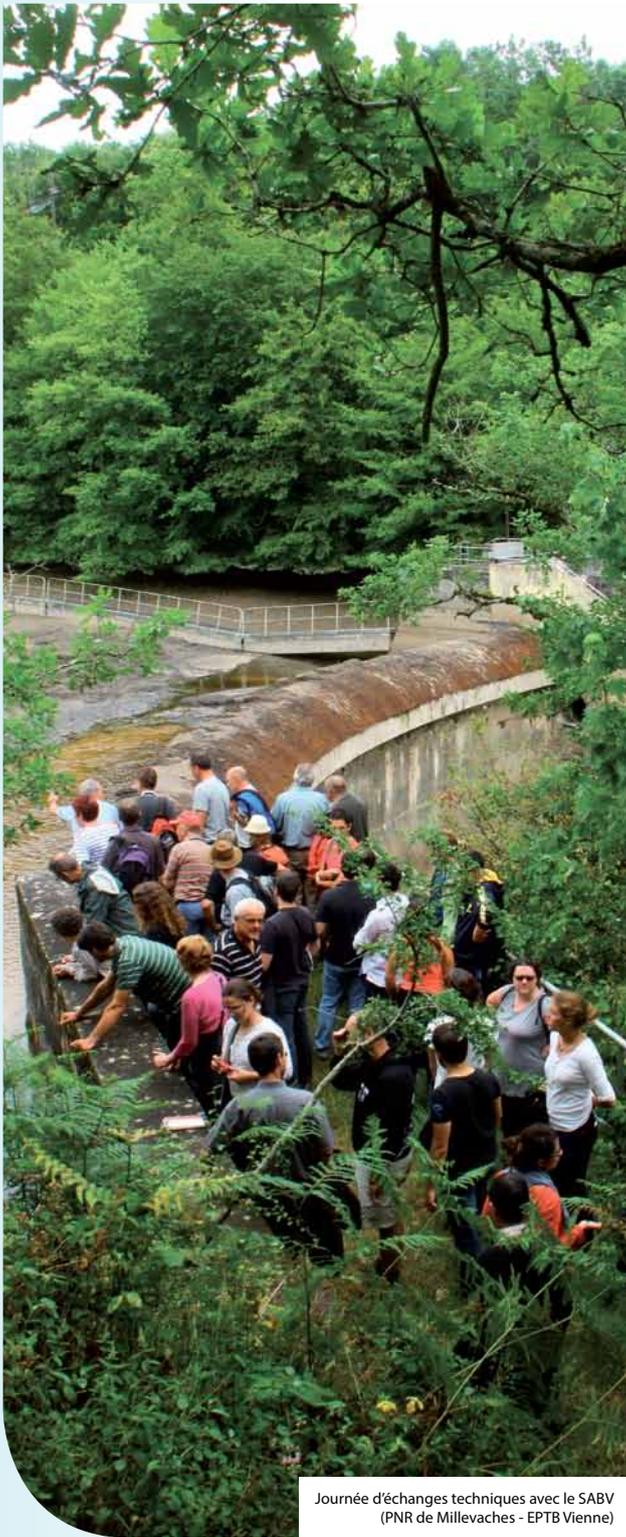
- gestion et suivi des actions et travaux sur les cours d'eau ;
- gestion et suivi des actions et travaux sur les zones humides ;
- gestion des travaux en relation avec le monde agricole ;
- coordination du contrat.

⊕ Résultats

Type	Contenu	Maîtres d'ouvrages concernés
Suivi des travaux cours d'eau	2,5 ETP (3 techniciens)	CC Bourgneuf-Royère de Vassivière (0,75 ETP) PETR Pays Monts et Barrages (1 ETP) CC Creuse Grand Sud (0,75 ETP)
Gestion des zones humides	2 ETP (2 techniciens)	CEN Limousin (2 ETP)
Suivi des travaux en relation avec l'agriculture	0,7 ETP (1 technicien)	PETR Pays Monts et Barrages (0,5 ETP) PNR de Millevaches en Limousin (0,2 ETP)
Coordination du contrat	1,3 ETP (2 techniciens)	PNR de Millevaches en Limousin (0,8 ETP) EPTB Vienne (0,5 ETP)
TOTAL	6,5 ETP	

💬 Commentaires

Les 17 porteurs de projets, signataires du contrat territorial, disposent tous d'un ou plusieurs techniciens en charge du suivi et de l'animation des actions programmées. Cependant, seuls 8 d'entre eux (à temps plein ou à temps partiel) bénéficient de financements



Journée d'échanges techniques avec le SABV
(PNR de Millevaches - EPTB Vienne)



Les rencontres du réseau zones humides le 7 février 2015
(CEN Limousin - EPTB Vienne - PNR de Millevaches)



Réception de travaux agricoles (Pays Monts et Barrages)



Réunion du Comité de pilotages du programme (EPTB Vienne-PNR de Millevaches)



Visite de travaux de gestion d'une zone humides (CEN Limousin)

au titre du programme « Sources en action ». Ces 8 postes correspondent à 6,5 Equivalents Temps Plein (ETP). Les autres postes sont financés dans d'autres contrats (CIATE, CC Bugeat-Sornac) ou par des fonds propres (Fédérations de pêche, etc.).

2/ Acquisition de connaissances

➤ Objectif

Acquérir des connaissances sur l'état des cours d'eau et des milieux aquatiques.
Réaliser des études préalables ou complémentaires pour la mise en œuvre d'actions et de travaux.

Descriptif général des actions

Préalablement à la mise en œuvre d'aménagements et de travaux sur les cours d'eau ou zones humides, des études sont menées afin d'évaluer les sources des perturbations, identifier et dimensionner les solutions possibles, proposer un protocole de mise en œuvre des aménagements ou travaux. En outre, des études de connaissances du milieu aquatique (suivi piscicole) permettent d'évaluer l'état des milieux et de suivre

leur évolution sur plusieurs années et ainsi de mesurer l'efficacité des actions menées. Enfin, préalablement à la mise en place d'actions et de fonds publics sur le domaine privé et conformément à l'article L.211-7 du Code de l'Environnement, les collectivités maîtres d'ouvrage doivent déposer auprès de l'administration une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) qui fait l'objet d'une enquête publique.

+ Résultats

Type	2011	2012	2013	2014	TOTAL	Maîtres d'ouvrages concernés
Diagnostics préalables « Continuité écologique » au niveau d'ouvrages transversaux ou de plans d'eau	12	12	13	27	64	PETR Pays Monts et Barrages Fédération de pêche de la Haute-Vienne CIATE CC Bourgneuf-Royère de Vassivière Commune de la Croisille-sur-Briance Commune d'Eymoutiers Commune de St-Dizier-Leyrenne
Études diagnostic complémentaires « Hydromorphologie des cours d'eau »	2	1		3	6	CC Creuse Grand Sud Fédération de pêche de la Haute-Vienne CIATE
Études de connaissances des milieux aquatiques (suivi piscicole ou autres espèces)	1	1	1	2	5	Fédération de pêche de la Haute-Vienne CC Bourgneuf-Royère de Vassivière
Etudes de suivi de la qualité des zones humides (bryophytes)		1	2	2	5	CEN Limousin
Dossiers de Déclaration d'Intérêt Général (DIG)	3				3	CC Creuse Grand Sud CIATE PETR Pays Monts et Barrages
TOTAL	18	15	16	34	83	

Commentaires

En 2014, différentes études ont été menées concernant principalement la mise en place de travaux d'aménagements sur les obstacles à la continuité écologique (seuils, étangs, buses et passages de routes). Ces études sont soit réalisées en interne par les maîtres d'ouvrages lorsqu'il s'agit d'aménagements simples, soit

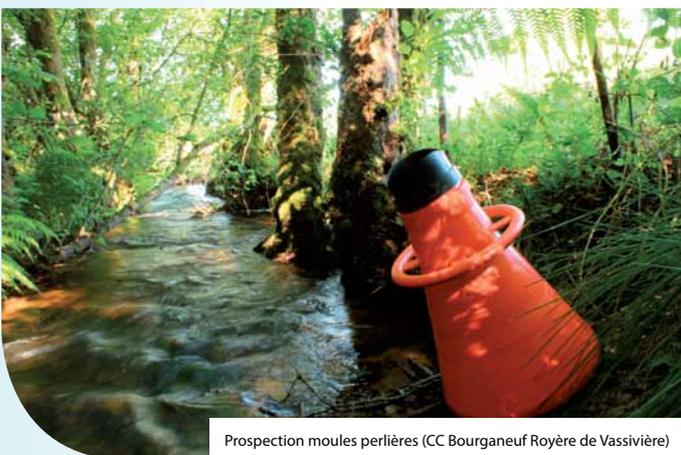
par des bureaux d'études dans des cas plus complexes. Une étude pour inventorier les moules d'eau douce a également été menée ainsi que des suivis sur les bryophytes pour juger de l'état de conservation de zones humides.



Relevés topographiques pour la mise en place du protocole CARHYCE (PNR de Millevalches)



Prélèvement d'écaillles pour détermination de l'âge (scalimétrie) (Fédération de pêche de la Haute-Vienne)



Prospection moules perlières (CC Bourgneuf Royère de Vassivière)



Suivi piscicole par pêche électrique (Fédération de pêche de la Haute-Vienne)

3/ Réduction des dégradations morphologiques en milieu agricole

➤ Objectif

Lutter contre le piétinement des berges par les bovins en proposant des solutions d'abreuvement du bétail.
Mettre en défens les berges.
Améliorer les conditions de franchissement des cours d'eau.

Descriptif général des actions

Les dégradations morphologiques en milieux agricoles ont été mises en évidence dans différents diagnostics menés comme étant une des principales causes de la dégradation de la qualité morphologique des ruisseaux du territoire. Les effets du piétinement du bétail s'abreuvant au cours d'eau et le passage répété d'animaux ou d'engins agricoles dans le lit du cours d'eau, engendrent des problèmes d'érosion (dégradation des berges et du lit) et des remises en suspension des limons et sables. L'apport excessif de ces matériaux dans

les cours d'eau induit en particulier une diminution de la fonctionnalité des frayères à salmonidés (truite fario) par colmatage et ensablement du fond du lit. Les actions consistent à protéger les cours d'eau par leur mise en défens (clôtures amovibles ou fixes, etc.) tout en permettant l'abreuvement du bétail (pompe de prairie, abreuvoir gravitaire, etc.) ou le passage des animaux et engins agricoles d'une parcelle à l'autre (passerelles, passages à gués empierrés, etc.).

⊕ Résultats

Type	2011	2012	2013	2014	TOTAL	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre d'agriculteurs contactés	42	81	60	68	251	CC Bourganeuf Royère de Vassivière PETR Pays Monts et Barrages
Nombre d'abreuvoirs installés	21	48	52	27	148	Fédération de pêche de la Creuse Fédération de pêche de la Corrèze Fédération de pêche de la Haute-Vienne
Nombre de franchissements de cours d'eau réalisés (passerelles, passages à gués...)	33	31	87	50	201	CEN Limousin CIATE
Linéaire de clôtures mis en place	5947 m	15097 m	22353 m	10240 m	53637 m	CC Creuse Grand Sud PNR de Millevaches en Limousin
Nombre d'agriculteurs contactés dans le cadre des Mesures Agri-Environnementales	15	10			25	
Nombre de diagnostics effectués dans le cadre des MAE	8	10	6	2	26	PNR de Millevaches en Limousin PETR Pays Monts et Barrages
Surface de MAE contractualisée	57 ha	75 ha			132	
Nombre de dossiers Mesure 216 (investissements non productifs)			13		13	



Création d'un passage à gué AVANT (CC Bournageuf Royère de Vassivière)



Création d'un passage à gué APRES (CC Bournageuf Royère de Vassivière)



Mise en défens des berges (CC Bourgageuf Royère de Vassivière)



Franchissement de cours d'eau (CC Creuse Grand Sud)



Mise en place d'un prélèvement pour alimentation d'un abreuvoir (CEN Limousin)

Commentaires

Depuis 2011, environ 53 km de cours d'eau ont été mis en défens, 148 abreuvoirs ont été installés et 201 ouvrages de franchissement de cours d'eau (pouvant également faire l'objet de sites d'abreuvement lorsqu'il s'agit de passages à gués) ont été réalisés ! Le nombre d'agriculteurs contactés et sensibilisés est également conséquent en lien avec l'animation menée sur le terrain par les techniciens des différentes structures impliquées sur cette thématique (au total 251 agriculteurs contactés dans le cadre de la démarche).

4/ Restauration de la continuité écologique

➤ Objectif

Permettre la migration des espèces piscicoles (montaison et dévalaison).
Améliorer les écoulements et le transfert des sédiments.

Descriptif général des actions

De nombreux ouvrages sont implantés sur les cours d'eau du bassin de la Vienne amont. Divers usages étaient historiquement associés à ces seuils : utilisation de la force motrice de l'eau au niveau de moulins, irrigation des terres agricoles... Certains ouvrages sont aujourd'hui équipés de turbines hydroélectriques mais la grande majorité d'entre eux ne font plus l'objet d'une gestion régulière et se dégradent rapidement. La fragmentation des cours d'eau par ces obstacles provoque des perturbations du fonctionnement des milieux

aquatiques et de la continuité écologique des cours d'eau. Les espèces piscicoles ne peuvent plus effectuer leurs migrations et les sédiments sont bloqués dans les retenues liées aux ouvrages. De plus, la mise en bief d'une portion de cours d'eau induit des dégradations de sa qualité (augmentation de température, diminution de l'oxygène dissous) et une évaporation non négligeable. La restauration de la continuité écologique est un enjeu fort du programme « Sources en action ».

⊕ Résultats

Type	2011	2012	2013	2014	TOTAL	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre de propriétaires d'ouvrages rencontrés	15	13	18	23	69	CIATE PETR Pays Monts et Barrages CC Bourganeuf-Royère de Vassivière CC Creuse Grand Sud Fédération de pêche de la Corrèze Fédération de pêche de la Haute-Vienne
Nombre de diagnostics ou d'études préalables engagées	Cf. « 2/ Acquisition de connaissances »					PETR Pays Monts et Barrages Fédération de pêche de la Haute-Vienne CIATE CC Bourganeuf-Royère de Vassivière Commune d'Eymoutiers
Nombre d'ouvrages effacés	3	1	2	2	8	PETR Pays Monts et Barrages CIATE
Nombre d'ouvrages équipés ou réaménagés	4	3	7	3	17	PETR Pays Monts et Barrages CIATE Fédération de pêche de la Corrèze
Nombre de buses remplacées (franchissement routier)	1	2	5		8	CC Bourganeuf Royère de Vassivière PETR Pays Monts et Barrages Fédération de pêche de la Corrèze Fédération de pêche de la Haute-Vienne CC Creuse Grand Sud

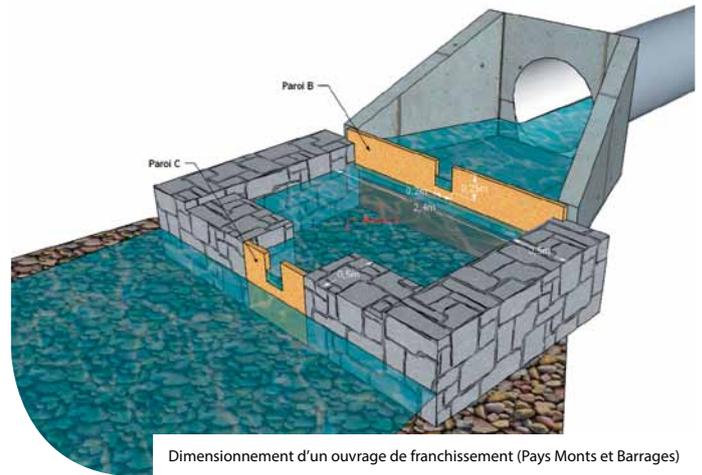
Commentaires

La restauration de la continuité écologique concerne essentiellement des petits ouvrages hydrauliques (seuils de ponts, radiers, buses, etc.). La restauration de la continuité au niveau de ces obstacles situés en général au niveau des passages de routes, chemins ou pistes forestières et sur des petits cours d'eau, a permis de rendre accessible de nombreuses zones de frayères ou dites « pépinières » sur le territoire. Ainsi, depuis

4 ans, 33 ouvrages ont été aménagés ou supprimés. Aussi, en lien avec le classement des cours d'eau selon l'article L.214-17 du Code de l'environnement approuvé en juillet 2012 (restauration de la continuité écologique des ouvrages sur certains cours d'eau dans un délai de 5 ans), différentes études diagnostics sont désormais terminées ou en cours. Les aménagements devraient voir le jour dans les prochaines années.



Restauration franchissement radier de pont (Pays Monts et Barrages)



Dimensionnement d'un ouvrage de franchissement (Pays Monts et Barrages)



Ouvrage de franchissement réalisé (Pays Monts et Barrages)



Suppression d'une ancienne buse créant un obstacle (Pays Monts et Barrages)

5/ Restauration-entretien des berges et du lit des cours d'eau

➤ Objectif

Restaurer et entretenir de manière douce et sélective la ripisylve (végétation des berges).
Gérer sélectivement les embâcles.
Restaurer la morphologie des berges et du lit du cours d'eau.

Descriptif général des actions

Après la tempête de 1999, les collectivités ont pris conscience des nécessités d'entretien et de gestion de la végétation des berges des cours d'eau. L'entretien revient réglementairement au propriétaire riverain. Les actions menées sur la végétation ont pour objet la gestion douce et sélective des espèces inféodées aux berges des cours d'eau (maintien d'une ripisylve équilibrée). Les objectifs sont de maintenir la berge en particulier lors des crues, d'éviter la « fermeture » des cours d'eau et de maintenir une biodiversité d'espèces autochtones.

Par ailleurs, la gestion des embâcles existants permet de supprimer ceux posant des problèmes en terme de continuité écologique ou de sécurité publique et de laisser en place voir consolider ceux qui offrent des fonctions écologiques intéressantes (zones de caches pour les poissons, diversification des écoulements et des granulométries). Enfin, des travaux de protection de berges de préférence avec des techniques de génie végétal ou de diversification des écoulements afin de limiter l'ensablement sont également menés.

+ Résultats

Type	2011	2012	2013	2014	TOTAL	Maîtres d'ouvrages concernés
Linéaire de berges entretenues	5 000 m	23 032 m	17 088 m	1 000 m	46 120 m	PETR Pays Monts et Barrages Fédération de pêche de la Creuse Fédération de pêche de la Haute-Vienne CC Creuse Grand Sud
Linéaire de berges restaurées intégrant la gestion des embâcles et la gestion des encoches d'érosion	19 553 m	18 524 m	16 590 m	34 856 m	89 523 m	CC Bourgneuf Royère de Vassivière PETR Pays Monts et Barrages CC Vézères Monédières CIATE Fédération de pêche de la Corrèze Fédération de pêche de la Haute-Vienne Fédération de pêche de la Creuse CC Creuse Grand Sud CC de Bugeat-Sornac PNR de Millevaches en Limousin
Restauration - renaturation du lit mineur - Linéaire de cours d'eau avec ouvrages de diversification des écoulements	4 sites et 250 m	4 sites et 300 m	9 sites	900 m	17 sites et environ 14 500 m	CC Bourgneuf Royère de Vassivière CC Creuse Grand Sud Fédération de pêche de la Corrèze
Surface de plantations de ripisylve	-	-	300 m	253 m	553 m	CIATE CC Bourgneuf Royère de Vassivière
Gestion des espèces exotiques envahissantes	-	2	5	3	10 stations	CC Bourgneuf Royère de Vassivière CC Creuse Grand Sud PNR de Millevaches en Limousin



Restauration ripisylve AVANT (CC Bourganeuf Royère de Vassivière)



Restauration ripisylve APRES (CC Bourganeuf Royère de Vassivière)



Restauration de la ripisylve par traction animale (Pays Monts et Barrages)

Commentaires

Dans les secteurs et portions de cours d'eau le nécessitant, différentes actions sont programmées durant les 5 années de mises en œuvre du programme en terme d'entretien/restauration des berges et de gestion des embâcles. En 2014, environ 37 km de berges de cours d'eau ont été entretenues ou restaurées via des actions de bucheronnage,

d'enlèvement d'embâcles, de débroussaillage ou de plantation de ripisylve (végétation des berges). Au total, depuis le démarrage du contrat, ce sont plus de 150 km de berges de cours d'eau qui ont été gérées. En outre, 10 sites présentant des espèces exotiques envahissantes (renouée du japon notamment) ont été traités.

6/ Gestion et restauration des zones humides

Objectif

Restaurer et préserver les zones humides.
Gérer les zones humides.

Descriptif général des actions

Au-delà de la biodiversité remarquable de ces milieux, les zones humides jouent un rôle important en matière de protection de la qualité de l'eau et de régulation de l'hydrologie des cours d'eau. Les actions menées dans le cadre du programme Sources en action sont de 2 types :

- d'une part, des actions d'acquisition foncière ou d'intervention sur des terrains privés par convention ou bail permettent de mener des travaux de restauration (bucheronnage, fauche, gyrobroyage, remise en pâturage...) ainsi que des actions de préservation. Des plans de gestion et des suivis écologiques sont également mis en œuvre afin de mener une gestion cohérente des zones humides.
- d'autre part, un Réseau Zones Humides (RZH) est mis en œuvre afin d'apporter des conseils et d'échanger les savoir-faire pour la gestion des milieux humides.



Résultats

Type	2011	2012	2013	2014	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre de gestionnaires adhérents au RZH	36				CEN Limousin en partenariat avec les Communautés de Communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière et Creuse Grand Sud, le PETR Pays Monts et Barrages et le PNR de Millevaches en Limousin
Surface contractualisée dans le RZH	498 ha				
Nombre de visites conseil dans le cadre du RZH	58				
Nombre de gestionnaires de zones humides rencontrés	50				CEN Limousin (11 sites) PNR de Millevaches en Limousin (tourbière de Gentioux)
Nombre d'exploitants partenaires sur les sites gérés	22				
Surface totale gérée	685,5 ha				
Surface de zones humides dans les sites gérés	345 ha				
Surface de tourbières dans les sites gérés	280,5 ha				
Surface pâturée	380 ha				
Surface de travaux de bucheronnage, gyrobroyage, décapage...	2,1 ha	3,5 ha	6 ha	4,9 ha	
Linéaire de clôtures fixes et mobiles mises en place dans les sites gérés	965-4150	4600-4150	3770-9260	5880	
Nombre de sites disposant d'un protocole de suivis	12				
Actions sur les zones humides menées dans le cadre des MAE	Cf. « volet 3 : Réduction des dégradations morphologiques en milieu agricole »				



Clôtures mobiles sur le secteur des sources de la vienne (CEN Limousin)

Commentaires

En partenariat avec différentes collectivités engagées dans le programme « Sources en action », le CEN Limousin porte la majorité des actions concernant les zones humides (hors MAE animées par le PNR de Millevaches et le PETR Monts et Barrages). Les actions combinent sur un même territoire à la fois de la maîtrise foncière ou d'usage, cœur de métier des Conservatoires d'Espaces Naturels, mais également de l'assistance technique auprès de divers partenaires. Aussi, de nombreux agriculteurs sont associés à la démarche (36 dans le cadre du réseau Zones humides et 22 sur les sites gérés) et environ 345 ha de zones humides sont aujourd'hui concernés par des actions de gestion sur une surface totale de 685,5 ha. Par ailleurs, dans les sites gérés, la surface de tourbières concerne 280,5 ha.



Creusement de gouille pour diversification des habitats (CEN Limousin)



Mise en place de clôtures pour restauration de pratiques agro-pastorales (CEN Limousin)

7/ Gestion des étangs

➤ Objectif

Diminuer l'impact des étangs sur les cours d'eau et les milieux aquatiques.
Mettre en place des actions d'aménagement ou d'effacement des étangs.
Sensibiliser à une meilleure gestion des étangs.

Descriptif général des actions

Les étangs sur le bassin de la Vienne ont été majoritairement créés dans les années 70-80 à des fins de loisirs et d'agrément. L'absence de gestion ou le mauvais état d'une grande partie d'entre eux induisent des dégradations de la qualité de l'eau (réchauffement de l'eau, apport de matières en suspension lors des vidanges, eutrophisation et développement de cyanobactéries, etc.) et des milieux aquatiques (présences d'espèces invasives, obstacles infranchissable, etc.). Ces impacts

sont d'autant plus marqués que les étangs sont souvent établis sur sources, en barrage de petits cours d'eau et parfois en « chapelet ».

Les actions ont pour objectif de sensibiliser les propriétaires à une meilleure gestion des étangs et d'apporter des solutions pour la mise en place d'aménagements diminuant les impacts ou pour la restauration de la continuité écologique (mise en dérivation, effacement).

+ Résultats

Type	2011	2012	2013	2014	TOTAL	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre de propriétaires sensibilisés à une meilleure gestion	6		3	10	19	PETR Pays Monts et Barrages PNR de Millevaches en Limousin CC Creuse Grand Sud
Nombre d'études préalables lancées	Cf. « 2/ Acquisition de connaissances »					PETR Pays Monts et Barrages Commune de la Croisille-sur-Briance Commune de St-Dizier-Leyrenne
Nombre d'étangs effacés		1		1	2	PETR Pays Monts et Barrages

💬 Commentaires

Malgré l'importance de la problématique et les enjeux liés à la restauration de la morphologie des cours d'eau et à l'atteinte du bon état en 2015, ce volet est globalement peu développé dans le programme « Sources en action ». Au-delà des travaux et aménagements qui pourraient être mis en place, notamment des effacements d'ouvrages avec remise en état du milieu, les actions de sensibilisation par les animateurs de terrain sont très importantes et doivent être incitées.

Durant la programmation 2014, 1 effacement d'étang a été réalisé par le PETR du Pays Monts et Barrages. Sur les 4 premières années de mise en œuvre du programme, 19 propriétaires ont été sensibilisés à une meilleure gestion. Enfin, des études de restauration de la continuité écologique ont été menées notamment par des communes afin de mettre en place des aménagements sur des plans d'eau communaux.



Effacement d'un étang (Pays Monts et Barrages)



Suivi projet d'aménagement d'un plan d'eau (PNR de Millevaches)

8/ Gestion forestière

➤ Objectif

Limiter l'impact de certaines pratiques forestières sur les cours d'eau et zones humides.
Sensibiliser les propriétaires et exploitants à une bonne gestion de la forêt.

Descriptif général des actions

De nombreux boisements, en particulier de résineux, ont été plantés sur le bassin de la Vienne amont depuis les années 70. L'exploitation forestière peut engendrer des phénomènes d'érosion, en particulier lors des coupes à blancs sur des zones de pentes et en bordure de cours d'eau, et peut provoquer un ensablement des cours d'eau. De plus, le franchissement des cours d'eau

par les engins est problématique. L'apport excessif de matériaux sableux a un impact sur la fonctionnalité des frayères à truite en provoquant une homogénéisation du substrat du fond du lit. Les actions visent principalement à sensibiliser les propriétaires et exploitants au travers de rencontres, chantiers de démonstrations ou journées de formations.

+ Résultats

Type	2011	2012	2013	2014	TOTAL	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre de propriétaires ou d'exploitants forestiers contactés	3	24 (dont 22 lors d'une formation)	3	5	36	PETR Pays Monts et Barrages CC Bourgneuf Royère de Vassivière CEN Limousin PNR de Millevaches en Limousin CC de Bugeat Sornac CC Creuse Grand Sud
Nombre de chantiers encadrés (surface abattage)	1 (2 ha)	1 (0,4 ha)		2 (1,3 ha)	4 (3,7 ha)	PETR Pays Monts et Barrages Fédérations de pêche de la Corrèze PNR de Millevaches en Limousin CC Bugeat Sornac
Nombre de journées de formations organisées	2	1/2		1	2,5	PNR de Millevaches en Limousin CC Bourgneuf-Royère de Vassivière



Restauration de la zone humide APRES travaux (PNR de Millevaches)



Coupe forestière avec la technique du câble-mât (PNR de Millevaches)

Commentaires

Il s'agit d'un volet peu développé dans la programmation du programme « Sources en action ». Les actions de formations et d'animation devraient cependant s'amplifier dans un prochain contrat. En outre, la communauté de communes

de Bourganeuf Royère de Vassivière a organisé en 2012 une formation qui a réuni 22 acteurs forestiers du territoire. Au total, 4 chantiers forestiers ont été encadrés pour une surface d'abattage de 3,7 ha en bordure de cours d'eau ou sur zones humides.

9/ Communication – Sensibilisation – Éducation à l’environnement

🎯 Objectif

Communication auprès du public et sensibilisation et animation auprès des scolaires sur les enjeux de la protection et la restauration des cours d’eau et zones humides du bassin de la Vienne amont

Descriptif général des actions

La communication et la sensibilisation menées dans le cadre du programme « Sources en action » visent le public mais également les scolaires. Au travers d’animations sur le terrain, de réunions publiques, de journées d’échanges, de conférences et d’animations dans les écoles, les différents enjeux de la protection des cours d’eau, milieux aquatiques et zones humides du bassin

de la Vienne amont sont présentés. En outre, un plan de communication est mis en œuvre afin de proposer des supports de communication (lettres d’information, site internet, plaquettes, etc.) et d’accompagner les différents maîtres d’ouvrages dans la construction d’actions de communication.

+ Résultats

Type	2011	2012	2013	2014	TOTAL	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre de support de communication produits (plaquettes, lettres d'information, site internet ou rubrique dédiée, article de presse...)	17	34	14	45	110	CC Bourgneuf-Royère de Vassivière EPTB Vienne Syndicat Mixte Monts et Barrages CC Creuse Grand Sud CPIE des Pays Creusois Limousin Nature Environnement CEN Limousin PNR de Millevaches en Limousin
Nombre de participants aux conférences – débats	160	20	92	106	378	Limousin Nature Environnement CC Bourgneuf-Royère de Vassivière PNR de Millevaches en Limousin Syndicats Monts et Barrages CC Creuse Grand Sud
Nombre de participants aux sorties découvertes	294	460	464	281	1499	CC Bourgneuf-Royère de Vassivière Limousin Nature Environnement PNR de Millevaches en Limousin
Nombre de classes ou centres de loisirs ayant bénéficiés d'une animation	18	13	138	523	692	CPIE des Pays Creusois Limousin Nature Environnement CC Bourgneuf-Royère de Vassivière PNR de Millevaches en Limousin CC Creuse Grand Sud
Nombre de participants aux manifestations, salons, expositions thématiques et stands	3100	887	190	280	4457	CC Bourgneuf-Royère de Vassivière CC Creuse Grand Sud



Exposition 'L'eau dans tous ses états'
(CC Bourganeuf Royère de Vassivière - Office de Tourisme)



Animation pédagogique (CC Bourganeuf Royère de Vassivière)

Commentaires

La communication et la sensibilisation du public est un volet important du programme « Sources en action ». Depuis son démarrage, grâce à des manifestations telles que « L'eau dans tous ses états » organisée par la Communauté de communes de Bourganeuf – Royère de Vassivière ou aux conférences et sorties découvertes organisées par Limousin Nature Environnement, le CPIE des Pays Creusois ou le CEN Limousin, plus de 6 500 personnes et enfants ont pu être sensibilisées aux problématiques liées à la gestion de l'eau.

Divers supports de communication ont également été réalisés durant ces 4 premières années : 110 supports comprenant des plaquettes, bulletins communaux, sites ou pages Internet, etc... En outre, la mise en œuvre du plan de communication porté par l'EPTB Vienne a également permis la création de divers supports (recueils des réalisations 2011, 2012 et 2013, exposition, lettre d'information n°1 et 2, etc.). Le site Internet www.sourcesenaction.fr a été consulté plus de 6000 fois par environ 4900 utilisateurs (dont 16 % de nouveaux visiteurs) depuis



Animation auprès du public (Limousin Nature Environnement)

sa mise en ligne en juillet 2012. La plaquette de présentation du programme a été téléchargée 860 fois !

Enfin, Limousin Nature Environnement et le CPIE des Pays Creusois continuent de mener le volet « éducation à l'environnement » auprès des élèves des écoles du bassin de la Vienne amont (environ 200 enfants concernés en 2014). La Communauté de communes Bourganeuf Royère de Vassivière a également renforcé cette action sur son territoire en intervenant auprès de 18 classes (320 enfants).

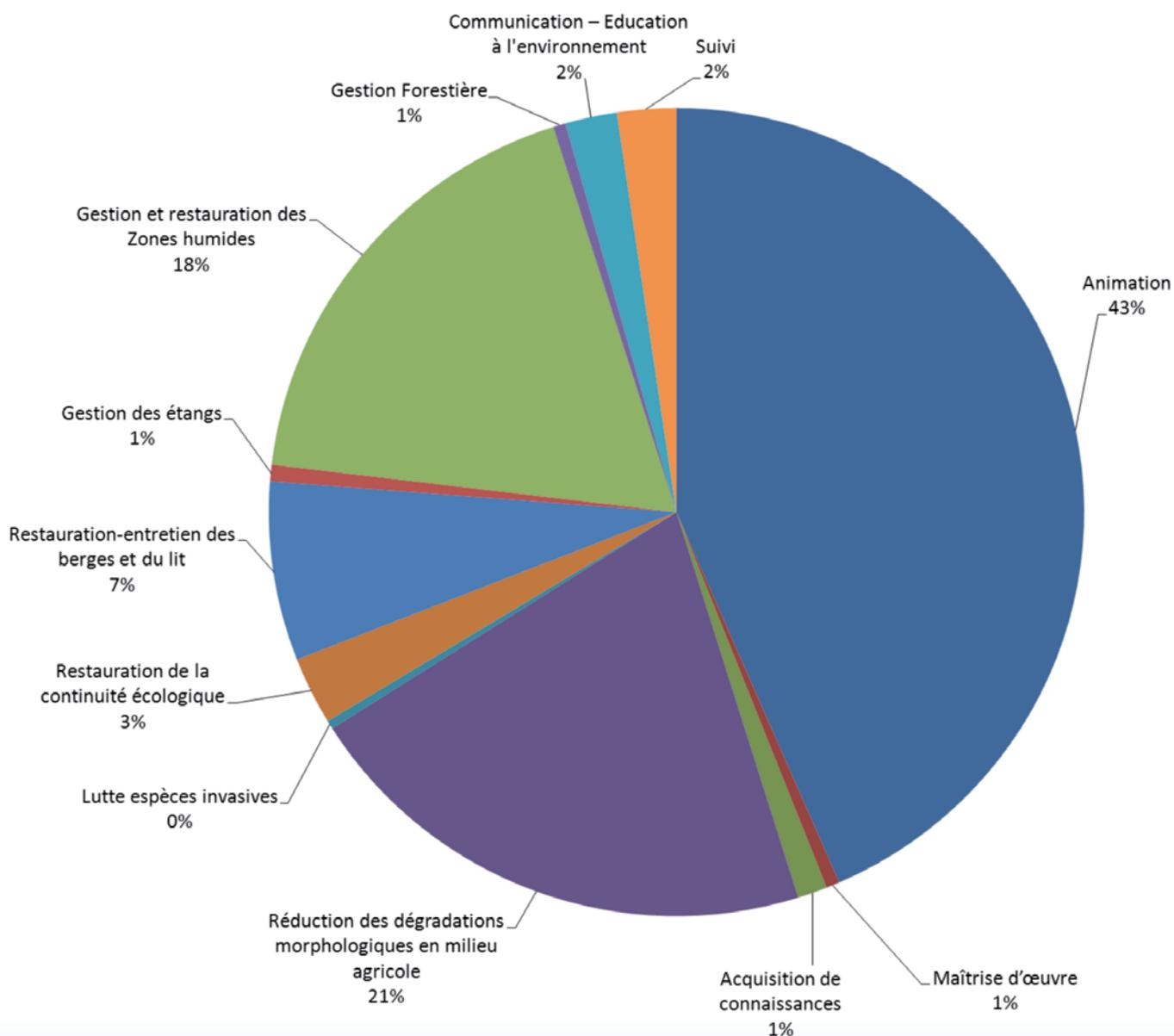
10/ Bilan financier général

Le montant global dépensé ou engagé pour l'année 2014 est de l'ordre de **1 245 989 €**.

Ce montant représente 67 % du montant total prévisionnel retenu pour 2014 (1 860 430 €). Ce taux d'engagement est à mettre en relation avec différents constats :

- certaines actions sont toujours en cours à la parution du bilan (décalage observé depuis la 1ère année du contrat),
- des économies ont été réalisées sur certains types d'actions en lien avec l'expérience acquise depuis le démarrage des actions,
- des actions initialement programmées ont été annulées ou reportées.

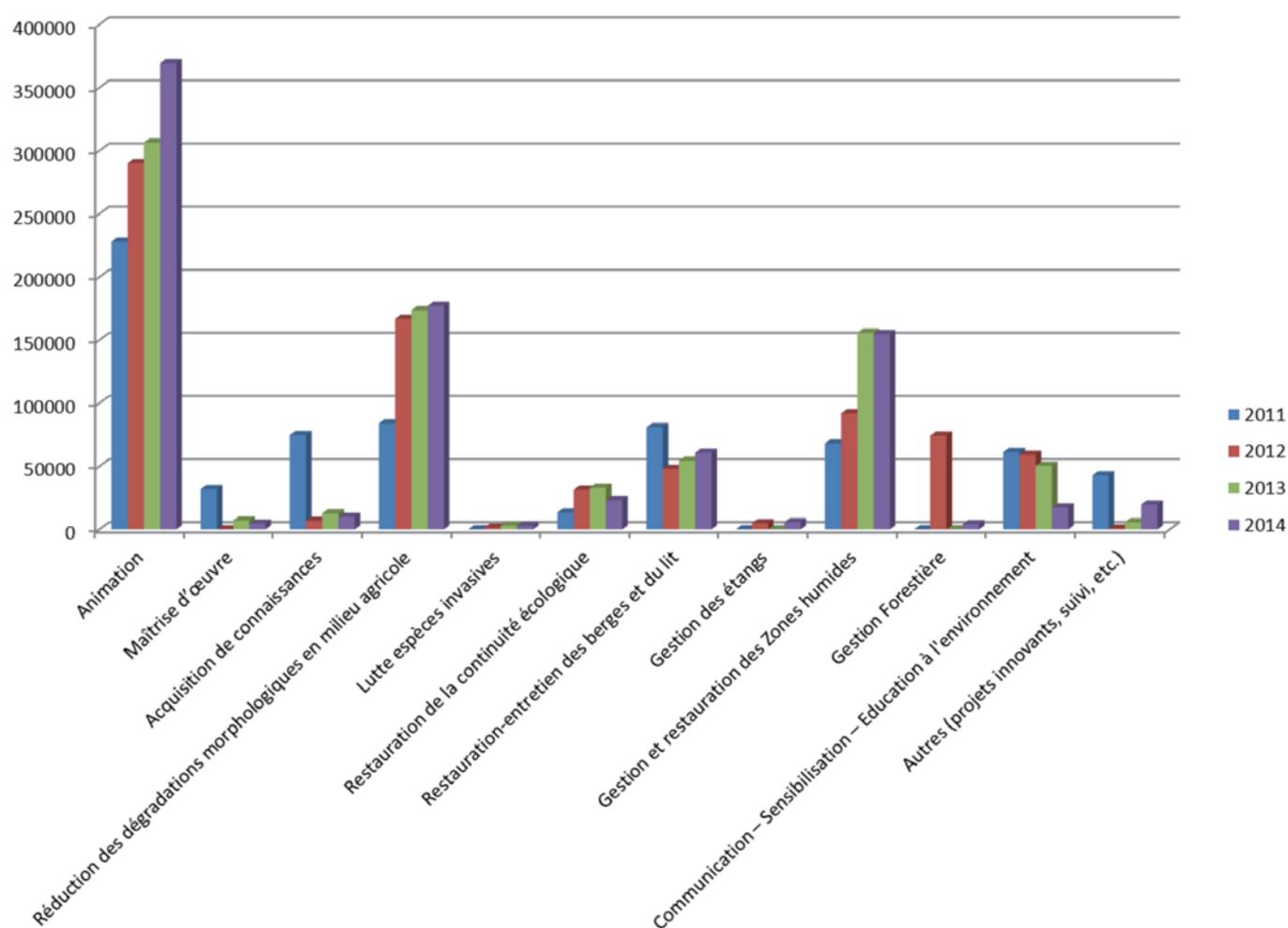
En 2014, la répartition globale des montants financiers par grande thématique est la suivante :



Les principaux postes de dépenses sont l'animation du contrat qui représente en cumulé, 43 % du montant total de l'année 2014, puis la réduction des dégradations morphologiques en milieu agricole (21 %) et enfin, la gestion et la restauration des zones humides (18 %).

Comparativement au montant total du programme « Sources en action » sur les 5 années de mise en œuvre, le montant engagé sur la période 2011-2014 correspond à environ **60 %** du coût global du programme (7 536 498 €).

La figure suivante permet de juger de l'évolution des thématiques durant les 4 premières années de mise en œuvre du programme « Sources en action » et d'observer la montée en puissance de certaines actions présentant des enjeux importants sur le territoire ou dans d'autres cas, l'effort réalisé en démarrage de programme sur certaines thématiques (communication, acquisition de connaissances, etc.) :



En 2016, le recueil des réalisations final permettra de faire état des actions menées sur les 5 années de mise en œuvre du programme « Sources en action ».



SOURCES en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Les coordonnateurs du programme



EPTB Vienne

18 rue Soyouz
87068 LIMOGES cedex
05 55 06 39 42

Contact : Cédric Malraison
c.malraison@eptb-vienne.fr



PNR de Millevaches en Limousin

Place des Porots
19250 Meymac
05 55 95 10 01

Contact : Guillaume Rodier
g.rodier@pnr-millevaches.fr

www.sourcesenaction.fr



Le programme Sources en action est financé par :

